

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 29 avril 2025

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

CANTON

DE TAVERNY

OBJET

**Versement de la
subvention
2025 pour la
résidence
autonomie
Eugène Robin**

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération
mise en ligne sur
le site de la ville
le 28/05/25

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
24 avril 2025

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LEBRAS, Mila CANAS, Chantal HUET et Jeanine PELAMOURGUES
Monsieur Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :
Monsieur Mouloud ANIBA donne pouvoir à madame Françoise NORDMANN
Messieurs Marc REMOND et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS
Invitée : Madame Maud SAID - Assistante Administrative

VU l'instruction budgétaire M57

VU l'instruction budgétaire M22

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

VU l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération DEL/09/2025 relative à la reprise anticipée du résultat 2024 de Résidence Autonomie Eugène Robin

VU la délibération DEL/02/2025 relative à la présentation et au vote du budget primitif 2025 du CCAS

VU la délibération DEL/10/2025 relative à la présentation et au vote du budget primitif 2025 de la Résidence Autonomie

Conformément aux éléments exposés dans le cadre du budget 2025, il est proposé de verser une subvention à la résidence Autonomie Eugène Robin d'un montant de 38 710€

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **Approuve** à l'unanimité, le versement de la subvention 2025 à la Résidence autonomie Eugène Robin.

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception en préfecture
095-269500237-20250429-DEL-20-2025-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception en préfecture : 26/05/2025

Beauchamp, le 29 avril 2025

La Présidente du CCAS,



Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET

